

Séance extraordinaire du 17 juin 2016**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

1.1 Constatation de l'avis de convocation.

1.2 Adoption de l'ordre du jour.

2. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2.1 Demande d'évaluation d'un permis de rénovation sur la partie lot 33.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **17 juin à 9 h** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête	Michel Lavigne	Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier est présente.

2 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents et les en remercie.

1.1**Constatation de l'avis de convocation.**

Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier indique que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal à tous les membres du conseil municipal.

1.2

223-06-2016

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité**2.****URBANISME ET ENVIRONNEMENT****2.1**

224-06-2016

Demande d'évaluation d'un permis de rénovation sur la partie lot 33.

CONSIDÉRANT la demande de permis de rénovation reçue pour le matricule 1689-20-8035 sur la partie du lot 33;

CONSIDÉRANT QUE la toiture est désuète et nécessite d'être remplacée par du bardeau d'asphalte de même couleur;

CONSIDÉRANT QUE la fenestration doit être remplacée et/ou restaurée en respectant les formes, les grandeurs, les carrelages et les couleurs;

CONSIDÉRANT QUE les travaux présentés sont conformes au règlement patrimonial 456-2012;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du Comité consultatif en urbanisme;

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Marie-France Bertrand,
Agente de développement culturel de la MRC de Papineau;

Il est proposé par madame la conseillère Louise Houle Richard;

QUE le préambule fasse partie intégrante de la résolution.

QUE ce conseil autorise monsieur Éric Bordeleau, Directeur en bâtiment, en urbanisme et en environnement à procéder à l'émission d'un permis de rénovation du bâtiment principal pour sa toiture et sa fenestration.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Éric Bordeleau, Directeur en bâtiment, en urbanisme et en environnement
Propriétaire du matricule numéro 1689-20-8035

3.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Certains citoyens partagent des commentaires et posent des questions.

4.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

225-06-2016

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par madame la conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 9 h 08.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Jocelyn Robinson
Directeur général et
secrétaire-trésorier